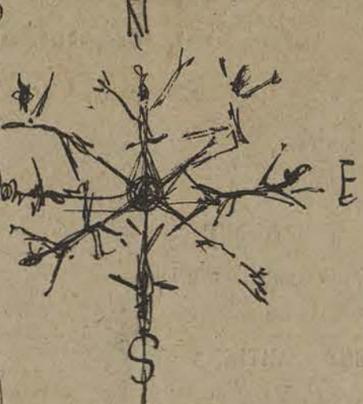


LE FRONDEUR



Octobre 1884

Octobre 1885



- Die, la question pecuniaire
importe peu aux Bregeois!
Nous trouverons toujours
parmi nos concitoyens des
hommes genereux et de-
-voues pour faire des
sacrifices pour sauver
nos ecoles!

- Monseigneur, je suis pret
a donner ma demission si le
conseil communal refuse
d'introduire vos respectables
vicaires dans les ecoles communales.



Et tout ça pour

Girouette doctrinaire Bregeoise

ABONNEMENT :
Un an . . . fr. 7 00
Francs par la Poste

Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne . . . fr. » 50

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne . . . » 1 00
Fait-divers . . . » 3 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Eh bien, Légius!

On nous rendra cette justice que nous n'avons point pour accoutumé — comme dirait M. l'ex-futur recteur Troisfontaine — de mener grand bruit à propos des condamnations subies par des catholiques. Nous estimons, en effet, qu'aucun parti n'a le monopole des vertus et nous n'allons certes pas jusqu'à prétendre que, parce qu'un curé ou un petit-frère commettent parfois des actes immoraux, tous les catholiques sont des êtres malpropres.

Seulement, si nous voulons bien être impartiaux, nous n'entendons pas être dupes de notre impartialité. Or, ce serait être dupes que de permettre à la *Gazette de Liège* de persister dans son système, qui consiste à hurler « Voilà bien les libéraux ! » quand un libre-penseur commet un acte blâmable, et à garder un silence profond chaque fois que le coupable d'une chose malhonorable et honteuse est catholique.

Nous ne disons certainement pas que tous les catholiques sont des saligauds, mais nous ne pouvons admettre non plus que les feuilles cléricales fassent accroître à leurs naïfs lecteurs que tous les saligauds sont nécessairement libéraux.

C'est pourquoi nous croyons devoir de nouveau demander à l'excellent Légius de bien vouloir nous dire son opinion sur le cas de deux de ses amis politiques, pinés en flagrant délit de malpropetés petits-frères, dans un débit de pommes de terre frites.

Légius, qui manifestait hautement son indignation parce qu'un agent de change libéral s'était suicidé en laissant des affaires embrouillées — ce dont personne, Légius comme tout le monde, n'est encore sûr, jusqu'à présent, du reste — Légius qui consacrait naguère toute une chronique à un fonctionnaire libéral, accusé de faits beaucoup moins immoraux que ceux dont se sont rendus coupables *coram populo* deux bons catholiques, Légius, l'écrivain intègre, ne peut déceument garder le silence.

Puisque sa moralité, cette sensitive, se froisse avec une peccadille commise par un libéral, elle ne peut rester insensible en présence des crasses autrement corsées commises par des catholiques.

Somme toute, les faits sont connus, les coupables aussi, et Légius, pour retrouver les noms de ceux-ci n'a qu'à consulter la liste des braves manifestants qui, au sept septembre dernier, ont si brillamment représenté la ville de Liège dans le cortège catholique de Bruxelles. Au besoin même, nous aiderons Légius dans cette besogne, mais il faut absolument que le bon apôtre parle.

Puisque ce journaliste catholique a pris l'habitude de parler de tous les scandales, grands ou petits, il ne peut faire silence sur celui-ci sans passer pour le dernier des salimbanques.

Donc, Légius, vous avez la parole !

Girouette doctrinaire

On sait que M. le bourgmestre Warnant, cet excellent libéral, veut ouvrir de nouveau au clergé catholique la porte des écoles communales de la ville de Liège.

Le mayor est même décidé à poser la question de cabinet et à se retirer si le conseil refuse de caner avec lui.

On voit que les cercles libéraux de Liège s'étaient un peu trop pressés d'aller féliciter M. Warnant au sujet de la belle réponse faite au roi par le grand bourgmestre, le jour où sa majesté a si gracieusement envoyé à l'ours les représentants des grandes villes belges.

Nous nous souvenons avoir dit, à cette époque, que la verte riposte de M. Warnant était due, non à une grande fermeté de principes, mais purement et simplement à l'étourderie habituelle de notre mayor, qui parle toujours avant d'avoir réfléchi, et qui ne réfléchit pas toujours après avoir parlé.

Avions-nous tort?

HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés
par Théodore Injuste, historien.

PREMIÈRE PARTIE.

Chapitre VI.

LA TOUR DE BABEL.

Cependant, comme les trois fils de Noé avaient travaillé consciencieusement — en s'aidant l'un l'autre — à agrandir leur famille, il arriva que l'espace manqua bientôt pour loger tout ce monde.

Un meeting fut organisé et l'on décida de se séparer.

Avant de se quitter, les hommes voulurent construire une tour, dont le sommet touchât les cieux afin d'en faire un conservatoire de musique où les élèves ne craignissent point les notes hautes.

Ils se mirent donc à l'œuvre et tout marcha bien dans le début. Mais Dieu, furieux de voir la tour s'élever, en joua plusieurs mauvais aux constructeurs. D'abord, il leur inspira l'idée de faire diriger la construction par le bureau des travaux publics de Liège et par le patriarche Ziane. A partir de ce moment là, tout alla de mal en pis. Les fondations devinrent trop faibles pour supporter le poids de la superstructure. Les pierres furent mal taillées. Le gouvernement refusa tout subsidé. Enfin, un jour, une singulière cacophonie vint contrarier la marche des travaux.

Lorsqu'un serrurier demandait un marteau, son manoeuvre lui apportait une paire de bottes ; quant à l'heure des repas, il demandait quelque chose de léger, on lui apportait l'*Echo du Parlement*.

Bref, à partir de ce moment là, il n'y eut plus moyen de s'entendre.

Dieu venait, en effet, d'inventer les avocats et de créer le mouvement flamand !

Chapitre VII.

LA VOCATION D'ABRAHAM.

L'idolatrie ne tarda pas à gagner les habitants de la terre.

Voyant que tout le monde lisait les œuvres de Voltaire et les feuilles anti-cléricales et que quatre ou cinq douzaines de simples d'esprit seulement restaient pour lire le *Courrier de Bruxelles*, le *Patriote* et les œuvres du père Onclair, Dieu jeta les yeux sur un appelé Abraham, pour en faire le père d'un peuple qui lui resterait toujours fidèle.

Il lui fit quitter la maison de son père, en Chaldée, pour l'installer dans une de ses propriétés qu'il possédait dans la vallée de Sichem, au pays de Chanaan, non loin de Gangelom.

Abraham boucla ses malles et partit avec Sara sa femme, Loth son neveu, une bonne d'enfants, une cuisinière et une quantité de domestiques.

Mais ils étaient à peine installés qu'une dispute s'éleva entre l'oncle et le neveu, à propos de bottes.

Ils prirent le parti de se séparer plutôt que de vivre en mésintelligence.

Loth alla se fixer à Sodome, dont les habitants étaient de grands pécheurs.

Abraham alla dans la vallée de Mambrée, où la vie était moins chère.

La semaine suivante, Abraham eut deux visions.

Il consulta la *Clef des songes* qui lui apprit que le Seigneur lui promettait une nombreuse postérité.

Comme il avait 99 ans et point d'enfants, Abraham prit cette promesse pour une bonne plaisanterie.

Cependant, pour n'avoir pas à se reprocher de n'avoir pas fait son petit possible, il prit l'habitude d'aller faire un somme dans le lit d'une esclave égyptienne, nommée Agar, qui était chez lui, en qualité de bonne à tout faire.

C'est à la suite de ces séjours quotidiens d'Abraham dans son lit, qu'Agar mit au monde un fils qu'elle appela Ismaël et dont Abraham se déclara le père parce que cela le flattait (99 ans et 7 mois).

Quelque temps après, Abraham était assis sur le seuil de sa porte et fumait une pipe quand il aperçut trois voyageurs qui s'avançaient vers lui.

Il courut à leur rencontre et les pria de se reposer un instant chez lui et de se laver les pieds, pour éviter les maladies contagieuses.

Ils acceptèrent les offres du patriarche et quand ils furent prêts à partir, l'un d'eux, qui avait eu avec Sarah une longue conver-

sation — dans la chambre à coucher — dit confidentiellement à Abraham :

« Dans un an nous reviendrons dans ce pays, et votre femme Sara aura un fils. »

Comme Sara — une grande blonde alors âgée de quatre vingt dix-huit ans, mais bien conservée — paraissait douter de la chose, le voyageur répliqua :

« Y a-t-il quelque chose d'impossible à Dieu ? »

La prédiction s'accomplit, en effet, et Sara donna le jour à Isaac, juste neuf mois après le passage des voyageurs.

Les voyageurs qui — on s'en est bien douté — étaient des anges, apprirent aussi à Abraham que Sodome allait être détruite, Dieu étant furieux contre les habitants de cette ville qui faisaient tout de travers et se livraient à une foule de pratiques déplorables jusque dans les débits de pommes de terre frites.

Le patriarche ne fit qu'un saut jusqu'au téléphone et avertit immédiatement Loth, son neveu, du danger qui le menaçait.

Il lui ordonna de fuir immédiatement avec sa femme et toute sa famille, en lui recommandant de ne pas se retourner vers la ville.

Le lendemain, on apprenait, par un fait divers de l'*Etoile* — rédigé dans un hébreu déplorable — que la veille, une lampe à pétrole — inexplosible — ayant fait explosion dans une maison du quartier le plus populeux de la ville de Sodome, un incendie s'était déclaré et avait détruit entièrement Sodome, Gomorrhe et trois autres villes du littoral de la mer morte.

Loth s'était enfui précipitamment avec sa famille, mais malgré la défense d'Abraham, sa femme, qui était à cheval, ayant tourné la tête vers la ville, pour juger du coup d'œil, fut séchée du coup et pendant des années demeura là en selle.

Abraham se permit, à ce sujet, quelques critiques contre la sévérité de Dieu.

— Après tout, dit-il, le spectacle d'une ville en feu est assez curieux pour qu'on se retourne pour le voir et, changer quelqu'un en statue de sel pour si peu, me fait l'effet d'une mauvaise plaisanterie !

C'est possible — répondit Dieu qui l'avait entendu — mais en tout cas c'est une plaisanterie qui ne manque pas de sel !

Cependant, Isaac avait grandi sous les yeux de ses parents.

Un jour qu'il jouait aux billes avec son frère Ismaël, il survint une dispute dans laquelle Isaac eut un œil au beurre noir.

Sara, sa mère, pria Abraham de flanquer à la porte l'égyptienne Agar et son fils, ce que la vieille branche de patriarche, qui avait le cœur sur la main, fit à l'instant.

Agar et Ismaël errèrent longtemps dans le désert. Leurs provisions épuisées, ils commençaient à sentir la faim, quand le bon Dieu plaça sur leurs pas une source d'eau vive et quatre douzaines de biscuits enveloppés dans un papier sur lequel Agar lut : « Ton fils sera le père d'une grande nation. Jehovah ! »

Cela me fait une belle jambe, dit Agar.

Et, du coup, elle s'engagea à la *Comédie française* pour remplacer Sarah Bernhardt qui, trouvant que la tragédie antique la maigrissait, voulait essayer de se refaire en courant le monde et en se nourrissant ferme d'un plus riche pain.

(A continuer.)

Le prochain numéro du Frondeur contiendra un grand dessin représentant « La grande baraque doctrinaire ». Les dimensions de ce dessin nous forcent à modifier le format de notre journal qui paraîtra samedi sous une forme nouvelle, avec plusieurs pages de dessins.

Un enterrement de première classe.

La commission spéciale nommée par le Conseil communal, dans sa dernière séance, pour examiner la proposition relative à la révision de l'article 47 de la Constitution, a accouché d'un fœtus.

On sait que cette commission se composait de sept membres, savoir : MM. Bourdon, Hanssens, Magis, Gérard, Dreye, Kleyer et Van Marcke, échevin désigné par le Collège.

Elle a adopté à l'unanimité, moins une voix, le projet de délibération suivant qui sera soumis au Conseil :

Vu la proposition déposée par MM. Dreye et consorts et ainsi conçue : « Le Conseil émet le vœu de voir réviser l'art. 47 de la Constitution, afin de permettre l'adjonction des capacités au cens pour les élections aux Chambres législatives ; »

Considérant que la question que ce vœu soulève ne peut être résolue que par l'accord de la grande majorité du pays ;

Que, pour obtenir cet accord, il est nécessaire de définir nettement au préalable les dispositions constitutionnelles qu'il conviendrait de substituer à celles en vigueur ;

Qu'il importe, en effet, d'inscrire dans la Constitution les bases du droit électoral de manière à la soustraire à la volonté de simples majorités parlementaires et de les faire reposer sur des garanties sérieuses de capacité, — telles, par exemples, que celles qui sont déterminées par la loi du 24 août 1883 ;

Le Conseil
Estime, sous les réserves ci-dessus, qu'il serait désirable d'élargir les bases du droit électoral par l'admission des capacités pour les élections aux Chambres législatives

Et passe à l'ordre du jour.

Pour en arriver à ce résultat, il était fort inutile de nommer une commission spéciale. On n'avait qu'à transmettre le vœu à la commission des sépultures et à remplacer l'ordre du jour reproduit ci-dessus par un simple permis d'inhumation. C'eût été plus simple et moins jésuitique.

Ce qui est sorti des délibérations de cette étrange commission, présidée par M. Hanssens et inspirée par M. Magis, c'est la résolution, à peine dissimulée, d'enterrer purement et simplement toute idée de réforme électorale.

Il suffit, d'ailleurs, de relire cet ordre du jour hypocrite pour être fixé sur la duplicité des doctrineux qui l'ont rédigé et sur la naïveté des pseudo-progressistes qui l'ont acceptée.

« Il est nécessaire — dit la commission — de définir nettement au préalable les dispositions constitutionnelles qu'il conviendrait de substituer à celles en vigueur »

« Définir par qui ? Par un congrès libéral ? Mais les doctrineux n'en veulent pas entendre parler ! Par la *Fédération libérale*, peut-être, c'est à dire par les Lippens, les Carton et autres doctrineux endurcis, tous adversaires décidés de la révision de la Constitution !

En réalité, l'union du libéralisme ne peut se faire, sur la question de la révision, que si tous les partisans d'une réforme électorale, depuis les défenseurs du système capacitaire jusqu'aux adeptes du suffrage universel, s'unissent pour supprimer l'article 47 et pour le remplacer par un article laissant à la majorité parlementaire le soin de déterminer les bases du droit électoral.

Entendue autrement, l'union des révisionnistes est une chimère — et c'est précisément pour cette raison que les doctrineux liégeois ont bien soin de mettre, comme condition première de leur adhésion à la révision, celle-là même qui rend la révision impossible.

Quels farceurs et quels jésuites !

La Leçon de Poésie.

Je n'ai jamais oublié les préceptes de poésie qui me furent donnés dans le sein de l'Université. *Almas parens*, comme on va l'appeler dans toutes les distributions de prix. Un professeur de rhétorique, savant et bien intentionné, m'enseigne que, pour savoir si un vers était bon, il le fallait mettre en prose et s'assurer qu'il n'y perdait rien de sa clarté. Je vous recommande ce criterium comme infallible. Grâce à lui, vous pouvez constater immédiatement que les vers de Ponsard sont sublimes, et ceux de Victor Hugo détestables. Faute d'avoir fait cette remarque, un tas de jeunes romantiques s'imaginent le contraire. Mais ils en reviendront certainement. George Sand, il est vrai, a écrit que le vers était fait pour exprimer tout ce qui échappe à la prose. Mais il convient de remarquer que, comme prosateur, elle était loin de disposer des ressources dont s'est enrichie notre école contemporaine. Tout pourra peut-être s'exprimer dans la prose, même ce qui avait passé jusqu'ici pour inexprimable, comme le parfum d'une musique, la mélodie d'une fleur, le bruit d'un silence, la paresse d'une gourmandise, la gourmandise d'une paresse et autres idées claires dont la justesse, longtemps méconnue, saute aux yeux. Que voulez-vous qu'il reste à exprimer à la poésie après ces admirables trouvailles-là ?

II

Pour lors le cantinier Gaspard, du 3^e bataillon du génie, était en garnison dans une ville mélancolique du Nord. Gaspard ne détestait pas sa garnison. Le pauvre soldat qui est célibataire est fort sensible aux

délices relatives des garnisons, mais le cantinier, qui est marié, n'y fait pas grande attention. C'est pour lui qu'a été écrit *l'Omnia mecum porto* de Simonide. D'autant que Mme Gaspard était une appétissante créature et bien faite pour suffire aux tendresses d'un simple détaillant de trois-six. Brune, grande, de beaux yeux noirs, des lèvres bien en chair, des mains d'un beau dessin. Sapristi! mes enfants, je vous en souhaite autant tous les jours.

Mais Gaspard n'était pas un cantinier ordinaire. Non content de couper des saucissons avec une précision infinitésimale et de faire dix portions avec une seule andouille, difficile problème que les restaurateurs militaires excellent à résoudre, sans rival pour baptiser un cognac déjà chrétien ni pour ragaillardir une absinthe pâlisante avec des feuilles d'épinard, bon époux et toupier sans reproches, Gaspard avait un au-delà. Gaspard était blessé du mal divin. Gaspard était chansonnier. Il connaissait son Béranger par cœur et trouvait du génie à M. Nadaud. Vous voyez que c'était un homme tout à fait extraordinaire et comme une ville n'en possède pas souvent dans ses remparts.

III

Comme tous les gens convaincus, il n'entendait pas enfermer la lumière sous le boisseau. Exempt de toute jalousie de métier, il aurait voulu que l'univers entier chansonnât autour de lui. Voyait-il un camarade mélancolique? — Allons! mon garçon, lui disait-il, rime-moi un couplet bien vite et tu seras consolé! Il ne manquait pas d'ajouter d'ailleurs que l'air était facile et qu'il suffisait, pour être poète, d'avoir de la bonne volonté et du bon sens. Vous voyez qu'il pensait absolument comme mon professeur d'humanité. Il était d'ailleurs toujours prêt à donner des leçons de prosodie à ceux qui lui auraient demandé son divin secret.

Malheureusement ils étaient rares ceux qui tentaient cette noble ambition et il avait affaire à un tas de gaillards préférant infiniment une tranche de fromage de cochon à un rond de viande. Le cantinier n'était pas sans déplorer ce débordement d'appétits grossiers aux dépens des besoins élevés de l'âme; mais, comme il en vivait, lui et sa femme, il se contentait de le déplorer *in petto*, autrement dit dans son intérieur.

Le ciel lui réservait cependant une joie. Le simple sapeur Bidache, un superbe gars de vingt ans, incomparablement bien bâti et illettré, parut tout à coup mordre à la poésie. Il venait s'installer des heures entières à la cantine, pour écouter les chansons de Gaspard en s'irrotant de sophistiques liqueurs, au lieu d'aller, comme ses camarades, jouer au billard dans les cabarets voisins. Il y passait le dimanche tout entier, se nourrissant de menteuses charcuteries, mais s'enrichissant la mémoire des refrains du cantinier qui ne s'était jamais vu à pareille fête!

IV

— Je voudrais pourtant t'apprendre à faire comme moi! disait Gaspard à son élève. Que diable, ça n'est pas difficile, les vers!

— Que voulez-vous, cantinier, ça ne me vient pas naturellement.

— Ça ne vient naturellement à personne. Il faut vouloir, mon garçon.

— Je voudrais bien, mais je ne sais pas. — Ce n'est pas cependant la mer à boire, et la recette est simple. Tiens, je peux te la formuler en deux règles bien aisées à retenir.

— Je vous écoute, cantinier. — Il faut d'abord exprimer une idée vraie.

— Plait-il? — J'entends par là une idée raisonnable, dire une chose qui soit, non pas une baliverne ou une chose mensongère.

— Ça, je le comprends. Dire qu'il fait beau si le ciel est pur et qu'il fait nuit si le soleil est couché, en un mot, ce dont on est sûr seulement.

— A merveille, et je vois déjà que tu auras de l'imagination. Passons à la seconde règle. Il faut que les vers riment deux par deux.

— C'est ce qui m'échappe absolument. — Commençons par deux vers seulement. Il faut qu'ils se terminent par deux mots sonnans de la même façon à l'oreille.

Et le complaisant Gaspard énuméra une cinquantaine d'exemples devant le sapeur Bidache, qui demeurait, devant lui, les yeux écarquillés.

Après quoi il commença à essayer de lui faire appliquer ces exemples. Mais il avait affaire à une de ces bonnes cervelles en cuir bouilli qui font un casque intérieur au crâne et où les balles elles-mêmes n'entrent qu'en rechignant.

V

Enfin Gaspard perdit patience. — Voyons, tête de bois, finit-il par crier à son imbécile d'apprenti, sacré nom! si je te disais :

Bonjour, sapeur!
J'suis l'amant d'ta sœur.

Tu ne sais pas que ces deux mots: *sapeur* et *sapeur* riment ensemble?

Le sapeur Bidache parut frappé de ce dernier exemple. Il se tut longtemps, et finit par dire avec un sourire très fin :

— Je crois que j'y suis. — Rappelle-toi les deux règles : une chose

vraie et les deux mots de la fin sonnans de la même manière. Trouve ton idée d'abord parmi les choses qui ne comportent aucun doute, et fais tes deux vers après.

— J'ai trouvé mes deux vers! s'écria Bidache triomphant après un quart d'heure de réflexion.

— Voyons ça. — C'est bien simple :

Bonjour, cantinier!
J'suis l'amant d'tot femme!

Gaspard éclata de rire. Alors, Bidache le regardant avec tristesse, et se frappant le front :

— C'est vrai, finit-il par dire, j'ai oublié la seconde règle. Ça ne rime pas!

ARMAND SILVESTRE.

Objet perdu.

On a perdu, dans le trajet de l'hôtel-de-ville au siège de la Société du gaz, un projet de cahier des charges pour l'éclairage de la ville de Liège.

Bonne récompense à celui qui rapportera cet objet à l'hôtel-de-ville... dans deux ans au plus tôt.

Le bout de l'oreille.

La Meuse, qui paraît chercher à remplacer l'*Echo du Parlement* comme moniteur du doctrinarisme ventru et anti-démocratique, publiait lundi un article dévolant assez naïvement les manoeuvres que les doctrinaires se proposent d'employer pour faire échouer la révision.

Cet article, auquel on a donné la forme d'une délibération d'allure ironique à soumettre au Conseil communal de Liège, se termine par les « considérant » suivants, que la Meuse paraît croire très mordants et très spirituels :

« Qu'il est hors de doute que les Chambres vont s'empressement de reconnaître la nécessité d'une réforme dont les libéraux les plus avancés, battus sans miséricorde aux élections de 1884, attendent des effets merveilleux, et qu'elles vont se dissoudre incontinent au prescrit de l'article 131 de la Constitution;

« Considérant que si la majorité cléricale commettait l'indécence de se refuser aux légitimes exigences des radicaux, le pays, dont les sentiments à l'endroit d'une politique galopante se sont manifestés sans équivoque lors des élections susdites, ne manquerait pas de rappeler au pouvoir ceux qui, comme don de joyeuse entrée, promettraient aux censitaires de les remplacer par les capacitaires;

« Considérant enfin que la prudence la plus élémentaire conseille aux libéraux, dans le cas où le prochain scrutin lui serait favorable, de profiter de cette aubaine, en dissolvant incontinent les Chambres et en provoquant une bataille électorale nouvelle en vue de la réunion du Congrès appelé à réviser la Constitution;

« Considérant, en conséquence, que les meilleures raisons militent en faveur de l'opportunité du vœu proposé;

« Par ces motifs :

« Le Conseil communal de Liège émet le vœu, etc. »

On voit comme le bout de l'oreille perçe à travers toutes ses phrases.

Sous le ministère clérical, on ne veut pas demander la révision parce qu'on n'a rien à attendre d'adversaires. Seulement, si les libéraux reviennent au pouvoir, il ne faudra pas non plus parler de révision, parce que, comme la Meuse le fait entendre, il faudra profiter de l'aubaine et ne pas courir les risques d'une dissolution.

Quand l'aurons-nous, alors ?

La jarretière.

De ce bout d'élastique adorable, dépend le succès de la jambe — en notre âme il fait naitre ou désillusion ou ravissement grand, Quant au mauvais endroit — au bon on sait le mettre.

Une cheville fine, un mollet bien pimpant, Un genou rond, en haut duquel vient apparaître L'élastique mignon sur un bas blanc qu'il tend, Cela forme un beau — tout — qui captive notre être!

C'est un poème court et divinement fin, Que nous lisons heureux et jusques à la fin ! Mais quand *sous* le genou jarretière repose,

O crime sans excuse ! ô profanation ! Nous croyons lire, hélas ! pleins de déception, Un sonnet de Musset se terminant en prose !!

J. ROUSSEAU.

Il existe encore des rues à Liège éclairées au pétrole. La rue de Visé (Outre-Meuse) est de ce nombre; cette rue, longue et tournaute, n'est éclairée que par 4 lampes, placées à une grande distance les unes des autres. Les trois quarts du temps, il n'y en a que deux qui sont allumées. Traversez alors la dite rue et, le pavé y étant mauvais, vous avez de fortes chances pour vous casser le cou.

Les réservoirs de ces lampes sont-ils trop petits ? ne les remplit-on pas assez ? ou le pétrole est-il trop cher ?...

Dans tous les cas il serait bon que l'administration s'en mêlât, afin que les habitants de ces parages pussent rentrer chez eux sans se casser le cou.

Avis à la direction des travaux publics !

Théâtre Royal.

Ce soir, au Théâtre royal, débuts dans la fête dans l'Inde, d'un éléphant dressé qui est, paraît-il, un équilibriste et un musicien de première force.

Le succès des *Bibelots*, qui devient énorme, va prendre un nouvel essor, à la suite de l'engagement d'un artiste aussi considérable.

Pavillon de Flore.

Avant de parler de la troupe, disons notre opinion sur la transformation de la salle.

Bien entendu, nous comptons parler avec une franchise absolue, en nous tenant à égale distance du dénigrement systématique et de l'enthousiasme de commande de certains journaux.

En ce qui concerne la scène, la transformation réalisée est excellente. La scène plus large, plus profonde, permet à présent aux acteurs de circuler librement, sans qu'ils aient à craindre, comme autrefois, de se heurter à leurs partenaires et aux meubles.

Les changements apportés à la disposition des fauteuils sont aussi fort heureux et seront très bien accueillis par le public des premières places.

Malheureusement, on ne peut adresser à la direction du Pavillon, les mêmes éloges en ce qui concerne les changements apportés aux places réservées au public ordinaire du pourtour et des galeries. Ce public, on peut le dire, a été entièrement sacrifié. Autrefois, avec un billet de soixante-quinze centimes, on pouvait se placer, soit au bourelet de la galerie, soit au rez-de-chaussée, contre les fauteuils. De ces places, on découvrait toute la salle, on voyait entrer et sortir les spectatrices. A présent, les spectateurs des places à soixante-quinze centimes sont relégués très loin, derrière des fauteuils de stalle ou de galerie qui les empêchent de voir dans la salle. Sans doute, ces spectateurs voient toujours la scène et peuvent voir le spectacle, mais, il faut bien le dire, le spectacle même, la pièce jouée, n'étaient pas la préoccupation exclusive du public bon enfant du Pavillon de Flore, qui, traitant toujours un peu le théâtre de la rue Surlin en café concert, s'y rendait autant pour fumer un cigare, saluer les connaissances et boire une chope, que pour y voir une opérette plus ou moins bien jouée.

Aujourd'hui, étant donnée la disposition nouvelle de la salle, si défavorable au public des petites places, qui ne pourra plus guère voir les personnes se trouvant dans la salle, le spectacle seul pourra attirer ce public au Pavillon.

Nous souhaitons pour M. Ruth que cette attraction suffise pour retenir chez lui cette catégorie de spectateurs à laquelle, il faut le reconnaître, le Pavillon de Flore a dû la vogue et le succès.

* * *

La troupe d'opérette, qui a débuté dans *Madame Favart*, est fort convenable. Outre Mme Zélo-Duran, qui nous revient avec ses qualités de chanteuse expérimentée et de comédienne spirituelle, il convient de citer une jolie femme, Mlle Lesueur, la seconde chanteuse, douée d'une petite voix un peu pointue, mais agréable tout de même, et qui ne jouerait vraiment pas mal si, oubliant qu'elle possède une double rangée de fort belles dents, elle voulait bien ne sourire que lorsque la situation le permet.

Du côté des hommes peu de changement depuis l'an dernier. Nous retrouvons M. Valot, toujours très bon, M. Pichet, trop grimé mais drôle, et M. Froment dont les réelles qualités de chanteur et de comédien sont malheureusement atténuées par un physique peu avantageux. Quant à M. Visière, le baryton, il convient d'attendre, pour porter un jugement sur son compte, qu'il ait pu se produire dans un rôle moins ingrat. Tel que nous l'avons vu dans l'ennuyeux personnage de Favart, il nous a paru un peu lourd, mais il est possible que ce soit le rôle et non l'artiste qui soit cette fois le coupable.

Quant à la troupe de comédie, nous préférons n'avoir pas à en parler. Les *Dominos roses*, qui servaient de pièce de début à cette troupe, ont été traités avec une cruauté barbare. Le couple Beauvissou (Mme Lefebvre et M. Victor), Philippe (M. Valot) et la petite servante Hortense (Mlle Leguet) ont seuls été passables, et encore convient-il de remarquer que M. Victor est toujours trop lourd et charge beaucoup, et que Mlle Leguet, trop peu distinguée, ne pourra guère songer à jouer autre chose que les servantes. Quant au jeune premier comique, M. Dubuissou, il a su prendre, dans le personnage d'Henri, un fils de famille naïf mais bien élevé, une allure de palfrénier endimanché, qui constitue un vrai chef-d'œuvre... d'absurdité.

De ce côté donc, il y a une grande revanche à prendre et peut-être aussi — M. Ruth fera bien d'y songer — quelques engagements nouveaux à faire.

* * *

P.-S. — Nous constatons avec plaisir

qu'à la suite d'une réclamation publiée dans ces colonnes, les tabourets ont été rétablis au pourtour et à la galerie.

Théâtre Royal de Liège.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h. TOUS LES SOIRS

Les Bibelots du Diable

Féerie à grand spectacle en 3 actes et 16 tableaux.

Distribution: Toby, M^{lle} Chalont. — Risette, M^{lle} Thél. — Chouvert de Vertuchoux, M. Vivier. — Jean Leblanc, M. Séard. — Florine, M^{lle} Godard. — Canichon, M. Danjou. — Le bailli, M. Alexandre. — Phosphoriel, M^{lle} Estello. — Tribby, M^{lle} Burty. — Ether, M^{lle} Darzac. — Azolin, M^{lle} Danjou. — M^{lle} Canichon, M^{lle} Walter. — Chignasson, M. Walter. — Lorient, M. Christian. — Jean-Pierre, M. Delvaux. — Un paysan, M. Marcus. — Le chef de gardes, M. Peignier. — Un muet, M. Jontine. — La vieille Micheline, M^{lle} Fontaine. — Turelure, M^{lle} Georges. — Maçon, M^{lle} Bekmann. — Jeannette, M^{lle} Lheureux. — Un page, M. Willems. — Paysans et Paysannes, Génies, Domestiques, Grands Cacatois, Dames Perruchiennes, Pages, Gardes, Muets, Odalisques, petits Guerriers, Fées, Statues, etc., etc.

Ballets au 2^e acte (9^e tabl.) et au 3^e acte (13^e tabl.)

1^{er} ACTE: 1^{er} tabl. Les Fiançailles du Marquis. — 2^e tabl. Le Cabinet de l'enchanteur Faustus. — 3^e tabl. L'Âne métamorphosé. — 4^e tabl. L'Inondation. — 2^e A. T. E.: 5^e tabl. Les œufs d'or et les boîtes de 7 lieues. — 6^e tabl. Les Piñules magiques. — 7^e tabl. La Queue du Diable. — 8^e tabl. Les Souhaits de Florine. — 9^e tabl. L'île des Perroquets. Grand cortège. Grand ballet. 200 personnes en scène) 3^e A. T. E.: 10^e tabl. Les Statues enchantées. — 11^e tabl. Le Pied de mouton. — 12^e tabl. Le Rameau d'or. — 13^e tabl. Le Harem de Vertuchoux (L'éléphant savant). Grand divertissement. Les Fontaines enchantées. — 14^e tabl. Les Noces de Toby et de Jean Leblanc. — 15^e tabl. Le Petit Village. — 16^e tabl. Le Royaume des Fées

Apothéose

Eclairage de la scène par la lumière oxydrique, système employé au Théâtre royal de la Monnaie.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 6 1/4 h. — Rid. à 6 3/4 h.

Vendredi 16 Octobre

MADAME FAVART

Opéra-comique en 3 actes

Distribution: Favart, MM. Vièssière. — De Pontsablé, Pichet. — De Boispreau, Froment. — Le major Cottignac, Valot. — Bisotin, Thys. — Le sergent Larose, Villars. — M^{lle} Favart, M^{lle} Zélo-Duran. — Suzanne, Lesueur. — Jolicoeur, Dorval. — Sans-Quartier, Valot. — Larisolle, Bellanger. — Babet, Thys. — Jeanneton, Taillard. — Voyageurs, Officiers, Cantinières, Marmittes.

On commencera par:

Les Dominos Roses

Comédie en 3 actes

Distribution: Beauvissou, MM. Victor. — Duménil, Frey. — Paul Aubiet, Chevalier. — Henri, Dubuissou. — Philippe, Valot. — Germain, Adolphe. — 1^{er} garçon, Servais. — 2^e garçon, Galhausen. — Marguerite, M^{lle} Mary Albert. — Angèle, Lagarde. — M^{lle} Beauvissou, Lefebvre. — Hortense, Leguet. — Foedora, Bellanger.

Samedi 17 Octobre

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Boccace

Opéra-comique en 3 actes.

Distribution: Boccace, M^{lle} Zélo-Duran. — Orlando, MM. Dubuissou. — Pandolfo, Pichet. — Tromboli, Thys. — Quignibio, Valot. — Lelio, Froment. — Beppo, Vièssière. — Cecco, Servais. — Un capitaine de gardes, Adolphe. — Un bourgeois, Vaillant. — Béatrice, M^{lle} Lesueur. — Pèronelle, Keller. — Frisca, Asmière. — Zanelta, Lagarde. — Giotto, Valot. — Frédéric, Thys. — Tofano, Dubuissou. — Raphaëlo, Kuypers. — Dames d'honneurs, Etudiants, Bourgeois, Tonneliers.

On commencera par:

LA PERRUQUE

comédie en 4 acte

Distribution: Georges Gérard, M. Chevalier. — Adrienne, Mmes Lagarde. — Rose, Leguet.

Dimanche 18 et lundi 19 octobre

Bur. à 6 1/4 h. — Rid. à 7 0/0 h.

BOCCACE, opéra-comique en 3 actes. (Voir plus haut la distribution.)

On commencera par:

Prêtes-moi ta femme

Comédie en 2 actes.

Les représentations des Mercredi et Vendredi seront données en Soirée de gala, où il ne sera pas permis de fumer.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Gros lot de 100,000 fr.

AU TIRAGE DU 25 OCTOBRE 1885.

BRUXELLES 1879

6 tirages par an. Ces titres sont vendus: par 12 versements mensuels de fr. 9.75 ou 24 versements mensuels de fr. 5-15.

Les souscripteurs ont droit à tous les tirages, ainsi qu'aux coupons d'intérêts. Les quittances mensuelles sont encaissées chez eux sans frais. Ils reçoivent chaque mois gratis les listes de tirages.

ABONNEMENT

AU

Courrier mensuel des Tirages

paraissant fin de chaque mois, et renseignant tous les tirages effectués, pendant le courant du mois. Pour s'abonner, envoyer 1 franc en timbres poste à M.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

